

s'est chargé de faire le choix des extraits de saint François ; il a accompagné ces extraits de substantielles notices. Son livre aidera à aborder saint François de Sales par un biais nouveau et d'où la figure de l'évêque de Genève apparaît avec toute sa grandeur.

—L'ÉGLISE CONNUE, L'ÉGLISE VENGÉE. Conférences aux hommes, données en 1906-1907, par le chanoine TH. DELMONT docteur ès-lettres, professeur aux Facultés catholiques de Lyon. In-12 (VI-244 pages), 2 frs 50. — (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e)).

Jamais on n'avait tant parlé de l'Église que depuis que l'Etat s'est séparé d'elle, et que nos gouvernants ont déclaré « ne plus la connaître ». Ils la méconnaissent, en effet, et la colomnient étrangement. Les journaux impies et sectaires mènent contre l'Église une campagne de dénigrement odieux qui atteint, ébranle parfois les catholiques. Il importe donc de leur montrer clairement *ce qu'est l'Église* et ce que valent les calomnies lancées contre elle.

C'est le double objet de ces Conférences de monsieur Delmont, qui ont obtenu auprès des hommes le plus vif succès. Elles font connaître le Corps et l'Âme de l'Église, ses caractères sacrés : Unité et Sainteté, Catholicité et Apostolicité ; l'Autorité, la Vie, la Divinité de l'Église, vraie mère de la Liberté, de l'Égalité, de la Fraternité.

Après *l'Église connue, l'Église vengée* : vengée de ceux qui parlent de ses prétendus fonctionnaires de l'Étranger, vengée de ceux qui attaquent sa hiérarchie, déclament contre « le Mensonge et la Papauté », et prétendent que les associations culturelles étaient acceptables : vengée de l'accusation de tyrannie, de « religion d'argent » ; vengée des sophismes qui la disent contraire au progrès moral et social ; au progrès intellectuel et artistique ; vengée enfin des reproches tirés de l'Inquisition de Jeanne d'Arc, « brulée par les prêtres », et de la Saint-Barthélémy.

Tout cela est exposé avec une précision qui n'exclut ni la verve ni l'éloquence entraînante. Et ce qui ne gêne rien, on trouve dans ces treize conférences la réfutation de la plupart des erreurs des Modernistes sur l'Église, condamnées par le décret du 4 juillet 1907.